

Grille d'évaluation comptétée par l'équipe et le maître de stage

Nom et prénom de l'étudiant(e) :

Dénomination de l'institution (nom, adresse et n° de téléphone) :

.....
.....

Nom et prénom du maître de stage :

- Cocher suivant la cote attribuée
- Pour toute cote intermédiaire, cocher sur la ligne
- préciser si 3,2,1,0 ET pour toute cote inférieure à 5, justifier dans le cadre page 3.

	9	8	7	6	5	4	3,2,1,0
I. SAVOIR ETRE							
1. TENUE GENERALE ET PONCTUALITE :							
2. RESPECT DU DEVOIR DE DISCRETION : <i>(vis-à-vis du patient, du personnel, de soi-même)</i>							
3. CAPACITE A SE REMETTRE EN QUESTION : <i>- accepte et tient compte des remarques</i>							
4. CAPACITE A PRENDRE DES INITIATIVES : <i>- les adaptations proposées sont judicieuses</i>							
<i>- les adaptations sont justifiées sur base des connaissances/expériences acquises</i>							
5. STATUT DE STAGIAIRE : <i>(s'intégrer tout en respectant son statut : pas de familiarité...)</i>							
II. SAVOIR							
1. CAPACITE A S'INFORMER : <i>- capacité à comprendre le cadre du stage</i>							
<i>- capacité à s'intéresser à la situation du patient, résident</i>							
<i>- la prise d'informations est utile et complète</i>							
<i>- l'analyse des informations est pertinente</i>							
<i>- la prise de contact avec la famille est adéquate (réponse aux questions, demande d'informations)</i>							

	9	8	7	6	5	4	3,2,1,0
2. TRANSMISSION DES OBSERVATIONS E/O :							
- l'expression orale est adaptée à l'interlocuteur							
- la terminologie professionnelle est utilisée							
- les informations transmises à l'équipe sont pertinentes							
III. SAVOIR-FAIRE, CAPACITES PRATIQUES							
1. REALISATION DES TACHES SANITAIRES : (Exemples : toilettes, aide à la prise des médicaments, aide aux déplacements, aide à l'installation, réfection des lits, prévention d'escarres) :							
➡ Organisation :							
- la planification du travail et la chronologie des actes posés sont adaptées							
- l'imprévu est géré efficacement							
- la prestation est réalisée dans le respect du temps accordé							
- la mise en ordre du matériel et des locaux est assurée							
➡ Rigueur de la démarche :							
- la prestation est réalisée en autonomie							
- les limites professionnelles de l'intervention sont respectées							
- les techniques de communication sont adaptées aux patients/résidents							
- les choix techniques, des matériels, des produits... sont adaptés et justifiés							
- le comportement professionnel est adapté							
2. RESPECT DES REGLES PROFESSIONNELLES :							
- les règles de déontologie sont respectées, respect des limites, secret professionnel							
- non jugement (patient/résident, professionnels, fonctionnement de l'institution...)							
- les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées							

Eventuellement, si non observé = NO

JUSTIFICATIONS DES COTES INFERIEURES A 5

En conclusion :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Signature des professionnels ayant encadré l'étudiant et participé à l'évaluation :

Cachet de l'institution (si possible)